



## **HORAIRES A LA CARTE**

**Une nouvelle fois les agents du quartier de semi-liberté sont impactés par des décisions unilatérales.**

A partir du lundi, un détenu bénéficiera d'horaires à la carte pour effectuer un stage.

Un départ est prévu à 09h00 pour un retour à 23H30 voire 00H30...

Ceci avec la complicité de sa formatrice et avec la validation du SPIP.....

### **Où sommes-nous ?**

Personne ne se pose de questions quant à la véracité de ses horaires....

**Au lendemain d'un évènement tragique, qui a marqué notre administration, nous pensions que la sécurité était une préoccupation prioritaire...**

### **Il n'en est rien !!!**

Pour satisfaire nos locataires, on est prêt à exposer un collègue seul, réintégrer un détenu au milieu de la nuit, dans une structure inadaptée...

**Le Bureau Local Fo Justice s'oppose à cette décision.**

**Le Bureau local FO Justice interpelle la direction pour une modification immédiate de ces horaires.**

**Le Bureau local FO justice se tient aux côtés des collègues de ce quartier et n'exclut aucun mode d'action pour être écouté.**

St Denis le 02/06/24

Le Bureau local



Syndicat FO Justice  
Centre Pénitentiaire de Saint-Denis, 17 chemin Saint-Léonard  
[slpfo.saintdenis@gmail.com](mailto:slpfo.saintdenis@gmail.com)

